

## **Episode de pollution du 16 juin 2021**

En raison d'un nouvel épisode de pollution atmosphérique à l'ozone déclenchant la procédure d'information du public, la Ville d'Ivry-sur-Seine a décidé de rendre le stationnement résidentiel gratuit le 16 juin. Veillez à ce que votre carte de stationnement résidentiel soit bien en évidence derrière votre pare-brise.

Cette mesure exceptionnelle est **valable uniquement la journée du 16 juin 2021**

Destinée à limiter les effets de l'épisode de pollution sur la santé humaine et sur l'environnement, elle s'accompagne des recommandations suivantes :

- Différez vos déplacements
- Empruntez prioritairement les transports en commun
- Privilégiez marche à pied, vélo, trottinette, ... ainsi que le covoiturage ou l'utilisation de véhicules peu polluants, en réduisant votre vitesse
- Pour les personnes particulièrement sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques, ...), privilégiez les activités calmes et évitez toute activité physique intense.

Pour plus d'information :

<http://www.airparif.asso.fr>

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vous-aider/Prevention-des-risques/Plans-saisonniers-et-dispositifs-d-alerte/La-pollution-atmospherique>